

Neuilly le vendredi 20 mars 2020

Madame, Monsieur, chers Propriétaires,

Propriétaire d'un appartement ou d'une villa au sein d'une Résidence de Tourisme, vous êtes un acteur important de ce secteur économique dont la France est la première destination mondiale.

Depuis fin 2019, la planète fait face à une crise sanitaire sans précédent qui, malgré les mesures progressives prises par les autorités, s'aggrave jour après jour et affecte profondément la vie de chacun tant matériellement que psychologiquement. Elle ébranle également très lourdement l'économie européenne qui est désormais presque à l'arrêt.

Cette situation a amené le gouvernement à mettre en place des mesures de restrictions qui ont été suivies de l'annonce par le Président de la République de l'obligation d'un confinement drastique de la population. Ces décisions s'imposent à tous, exploitants comme bailleurs, et ont eu pour conséquences de contraindre l'ensemble des parties prenantes à interrompre l'exploitation des résidences, cette situation intervenant après un fort ralentissement de notre activité depuis le début de l'année.

Dans un contexte de chiffre d'affaires en berne lié aux nombreuses annulations des dernières semaines sur toutes nos résidences y compris les résidences urbaines, à l'arrêt total des prises de réservations pour l'hiver en cours comme pour les vacances de Pâques et la prochaine saison estivale, les gestionnaires que nous représentons au SNRT ne peuvent supporter les charges fixes habituelles. Notre activité, nos entreprises, vos investissements sont en péril si nous ne gérons pas ensemble, et avec efficacité, cette terrible période.

L'année 2020 restera très probablement comme une année exceptionnellement dure, et à situation exceptionnelle, notre secteur d'activité se doit d'envisager des mesures exceptionnelles de survie dont nous ne pouvons prédire ni la durée, ni la nature, ni l'ampleur sachant que la reprise de l'activité ne sera que progressive.

En tout premier lieu, et compte tenu de la situation évolutive à laquelle le pays est confronté, il est impossible de déterminer, à ce stade et avec précision, quelles seront les modalités pratiques d'adaptation de vos loyers mais celles-ci sont inévitables, comme l'a d'ailleurs immédiatement évoqué le Président de la République.

Outre les démarches que vous avez déjà engagées à titre personnel auprès de vos banques, nous souhaitons vous conforter sur le fait que le SNRT, ses adhérents et les autres acteurs du Tourisme déploient tous leurs efforts pour sensibiliser le gouvernement à la situation actuelle et future afin d'intervenir auprès des assureurs et établissements financiers pour qu'ils soient le plus flexibles et le plus compréhensifs possible eu égard à la situation que nous subissons tous.

Nous reviendrons vers vous régulièrement mais seule une solidarité exemplaire entre tous permettra de préserver votre patrimoine, les emplois, et les entreprises du secteur.

Veillez croire, Madame, Monsieur, chers Propriétaires, en l'assurance de nos sentiments respectueux et dans la détermination de nos adhérents à trouver la meilleure issue possible à la sortie de cette crise pour chacun d'entre nous.

Le Conseil d'Administration